



**PLATEFORME INDUSTRIELLE DE
VALORISATION
DE DÉCHETS NON DANGEREUX DES
PROFESSIONNELS
SAINT-PIERRE DE LA RÉUNION (974)**

(Conformément aux articles R181-13 et suivants du Code de l'environnement)

**PIECE N°11 : DOSSIER DE REPONSE
A LA DEMANDE DE COMPLEMENTS
Du service coordonnateur du 05 juillet 2022**

REDACTEUR :
FRANÇOISE PIERRISNARD CHASSAUD
FLORENCE PEIFFER
STEPHANE OLIVIER

L'UTILISATION, LA REPRODUCTION, LA TRANSMISSION, MODIFICATION, REDIFFUSION OU VENTE DE TOUTES LES INFORMATIONS REPRODUITES SUR CE DOCUMENT (ARTICLES, PHOTOS ET LOGOS COMPRIS) OU PARTIE DE CE DOCUMENT (TEXTE Y COMPRIS) SUR UN SUPPORT QUEL QU'IL SOIT, OU ENCORE LA DIFFUSION SUR UN SITE INTERNET PAR LE BIAIS D'UN GROUPE DE DISCUSSION, FORUM OU AUTRE SYSTEME OU RESEAU INFORMATIQUE QUE CE SOIT, ET CE DANS LE CADRE D'UNE UTILISATION A CARACTERE COMMERCIAL OU NON LUCRATIF, SONT FORMELLEMENT INTERDITES SANS AUTORISATION PREALABLE ET ECRITE..

SOMMAIRE

N° de pièce	Titre	Nbre de pages
11-1	Copie de la demande de compléments du service coordonnateur du 05 juillet 2022	8
11-2	Mémoire en réponse à la demande de compléments du 05 juillet 2022	113
11-3	Pièces complémentaires au mémoire en réponse du projet ValoRé relatif à la demande de compléments du 05 juillet 2022	33

AVANT-PROPOS

Suite au dépôt du dossier de Demande d'Autorisation Environnementale déposée par la société ValoRé (Dossier B-220308-134901-466-003 version de mars 2022), concernant une plateforme de valorisation de déchets non dangereux des professionnels sur la commune de Saint-Pierre de la Réunion, le service coordonnateur de la Direction de l'Environnement de l'Aménagement du Logement a émis une demande complément en date du 5 juillet 2022 (Réf. : SPREI/UTSW/0100002135/LN/2022-1154).

En lien avec les services compétents de la Direction de l'Environnement de l'Aménagement du Logement pour l'examen de ce dossier, un mémoire en réponse a pu être transmis en date du 03 octobre 2022. Ce mémoire traitant de la majorité des points évoqués dans la demande de compléments du service coordonnateur est présenté dans ce dossier et a par la suite été complété par le porteur du projet. Ces données complémentaires sont également présentées dans le présent document qui constitue une réponse complète au service coordonnateur.